

Image not found or type unknown



Liquidation de bien pour un divorce

Par **Galland sandra**, le **30/09/2016** à **09:15**

Bonjour, je suis divorcée depuis 2012, sepapee depuis 2010, je vie dans la maison et je continue à la payer seule. Nous avons décidé de la vendre, comment les calculs vont se faire. Si la maison est vendu 130000€, il reste 34790€ de crédit, j ai payé 55000€ de credit seule plus 3000€ de taxe foncières seule. Et mon ex me doit également 15000€ de pension compensatoire. Nous avons payé en commun 9 ans la maison, la date de non conciliation 5/2011, jusque cette date c était à titre gratuit.
Merci de m aider.